

Discours d'Annie GENEVARD

Débat sur la crise agricole

Sénat – mardi 8 octobre 2024

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je me présente aujourd'hui à la tribune du Sénat, où je m'exprime pour la première fois et en qualité de ministre de surcroît.

Je veux commencer par vous remercier, cher Daniel GREMILLET, pour les propos que vous avez tenus, sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir. Je veux également vous remercier, Mesdames et Messieurs les sénateurs, pour cette invitation à débattre devant notre chambre haute, de la crise que traverse notre agriculture et, par là même, de l'avenir de la ferme France.

En plaçant ce débat en tête de son ordre du jour de la nouvelle session parlementaire ordinaire, après celui essentiel sur la dette publique, le Sénat a envoyé un signal fort à destination du monde agricole.

Vous jouez encore une fois votre rôle de lanceur d'alerte, reconnu par tous les professionnels agricoles.

Sur la compétitivité de la ferme France, sur les limites du cadre législatif Egalim, sur le mal-être des agriculteurs, sur les sujets forestiers: la chambre haute a toujours visé juste lorsqu'il s'est agi d'alerter sur le sort des territoires, mais surtout sur celui des hommes et des femmes qui les font vivre et les façonnent.

Élue de terrain moi-même, c'est avec cette « méthode sénatoriale », si je puis dire, que je souhaite travailler en lien quotidien avec les élus locaux, les députés et vous-même.

C'est un véritable pacte de travail que je vous propose aujourd'hui. L'agriculture a besoin de toutes les forces vives pour sortir de la crise, car la crise qu'elle traverse est très profonde.

J'ai été frappée, en arrivant au ministère, de voir à quel point la quasi-totalité des filières agricoles connaît des difficultés.

En grande culture, la dernière récolte de blé est la pire depuis près de quatre décennies. Dans l'élevage, les risques sanitaires croissent et s'alimentent mutuellement. La production viticole souffre tant de la mutation rapide de la structure de la demande que d'aléas climatiques toujours plus fréquents. Nos industries agroalimentaires connaissent des risques de restructuration.

Les problèmes sont partout.

À ces difficultés s'ajoute le fait que les agriculteurs ont le sentiment que les promesses qui leur ont été faites l'hiver dernier n'ont pas encore été tenues.

J'ai bien conscience de la gravité de la situation, mais je ne m'y résous pas.

C'est pourquoi le Premier ministre et moi-même avons souhaité agir immédiatement. Nous avons fait plusieurs annonces au Sommet de l'élevage sur la fièvre catarrhale ovine, et je suis sûre que nous en reparlerons lors de ce débat.

Des garanties ont en outre été apportées pour accélérer l'indemnisation des pertes des éleveurs liées à d'autres maladies vectorielles, comme la maladie hémorragique épizootique, dite MHE.

S'agissant de la viticulture, dans la lignée de mon prédécesseur, j'ai obtenu que l'Union européenne valide un dispositif d'arrachage définitif pour un montant de 120 millions d'euros. C'était une demande majeure

des filières, et je crois qu'il faut s'en féliciter. Cela s'accompagnera, du reste, d'un plan d'avenir, car on ne peut pas se satisfaire du seul arrachage. Il faut regarder la suite, naturellement.

Je travaille d'arrache-pied dans le but de proposer rapidement des solutions concrètes aux problèmes de trésorerie des agriculteurs, après la récolte catastrophique de cet été.

Je veillerai à ce que, lors de nos débats sur le projet de loi de finances dans les prochains jours, les engagements fiscaux et sociaux pris par le Gouvernement l'hiver dernier soient bien tenus.

Le monde rural nous regarde, et les attentes sont grandes.

Je serai donc au rendez-vous.

Ces actions sont des urgences vitales afin de répondre à la crise agricole. Mais sortir l'agriculture de la crise, c'est aussi lui donner un objectif clair, un cap, une vision, sans laquelle nous ne pourrions motiver les jeunes à s'engager dans les métiers agricoles.

Le débat qui nous rassemble aujourd'hui est aussi une manière de discuter ensemble de cette vision. Et c'est aussi pour cela qu'il est essentiel.

Les grands défis que le monde agricole doit surmonter, nous les avons déjà identifiés, notamment grâce à l'ensemble des travaux parlementaires conduits ces dernières années.

C'est d'abord le défi du renouvellement des générations en agriculture. Monsieur le sénateur GREMILLET l'a rappelé : avec près d'un agriculteur sur deux ayant plus de 55 ans, le renouvellement n'est pas assuré, et le nombre d'exploitations, en baisse dramatique depuis 20 ans, continue de décroître. Le métier n'attire pas toujours suffisamment, et la détresse est parfois palpable.

Parmi les causes de cette situation, trois ont été rappelées avec force par les agriculteurs :

Premièrement, le revenu ;

Deuxièmement, la surcharge administrative ;

Et enfin, le manque de considération.

Sur le sujet du revenu, nous relancerons dans les semaines à venir les réflexions sur l'évolution du cadre législatif d'Egalim. Nous réfléchissons actuellement avec la secrétaire d'État chargée de la Consommation, Laurence GARNIER, à la meilleure façon de poursuivre notre travail à vos côtés sur ce sujet. Cette évolution se fera bien entendu en lien avec le groupe de suivi de la commission des affaires économiques, pilotée par Daniel GREMILLET et Anne-Catherine LOISIER.

En matière de surcharge normative, je l'ai rappelé dès ma prise de fonction – c'est un sujet qui intéresse particulièrement beaucoup d'entre vous et notamment le sénateur DUPLOMB : l'exploitant agricole est avant tout un chef d'entreprise. Je veux le dire et le redire : il y a une dimension économique, naturellement, à l'activité agricole. Il ne faut jamais l'oublier.

Ma mission est qu'ils passent plus de temps dans les champs que derrière un ordinateur. Or, la plupart des agriculteurs croulent aujourd'hui sous les démarches administratives. Comme l'a annoncé le Premier ministre, l'heure est à la pause sur les normes.

Il faut également redonner du bon sens à la réglementation. Comment expliquer à un agriculteur qu'il ne peut pas entreprendre des travaux d'épandage car il a dépassé la date fixée dans un texte pris à Paris, alors qu'il ne cesse de pleuvoir depuis plusieurs semaines ? C'est un point sur lequel le Premier ministre est revenu, à ma demande, et je l'en remercie.

C'est toute la philosophie de l'action de ce Gouvernement : des solutions rapides aux problèmes concrets.

Enfin, sur le manque de considération, il reste un travail fondamental à mener. Je veux le dire clairement à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs : l'agriculture est un intérêt général majeur.

Oui, il est primordial de rappeler que la souveraineté agricole et alimentaire de la nation contribue à la défense de ses intérêts fondamentaux, comme le Sénat avait proposé de l'inscrire dans la loi dès 2023.

L'Assemblée nationale a ensuite réalisé un travail précis pour enrichir cette proposition, qui a été adoptée au sein de la loi d'orientation pour la souveraineté agricole, dite LOA. Alors certes, cette loi n'apporte pas de solution à tous les problèmes de l'agriculture — vous et moi en sommes conscients — mais elle comporte des avancées essentielles et ces mesures, très attendues, doivent entrer en vigueur.

Pour cela, je propose que le projet de loi soit examiné au Sénat très prochainement.

Aux côtés de Messieurs les rapporteurs, Laurent DUPLOMB et Franck MENONVILLE, je sais d'emblée que les travaux seront ancrés dans la réalité du terrain.

J'en profite pour saluer aussi la qualité des travaux menés par les rapporteurs à l'Assemblée. Bien sûr, ce texte n'est pas suffisant, il pourra être complété par d'autres textes, le cas échéant, sur votre proposition, et je suis prête à travailler avec vous.

Nous devons ensuite répondre ensemble aux défis du temps long.

Face au réchauffement climatique. Nous devons dès aujourd'hui penser l'agriculture de demain, avec nos voisins européens.

En matière de souveraineté alimentaire, les chiffres sont très préoccupants.

D'un côté, nous nous apprêtons à connaître une année 2025, sur le terrain des exports, très mauvaise. Je pense bien sûr aux exportateurs de lait et

de cognac. D'un autre côté, les Français consomment des produits importés sans même le savoir.

Nous ne devons jamais transiger avec la protection de nos filières. Il en va de notre souveraineté, et il nous faudra lutter contre les nombreuses distorsions de concurrence que nos producteurs subissent.

Je soutiendrai, à ce titre, le projet européen d'instituer des clauses miroirs envers les États tiers qui choisissent le dumping.

Nous aurons besoin, pour cela, d'une action internationale résolue et ferme, ainsi que du soutien de nos partenaires européens.

Vous avez également évoqué, Monsieur le sénateur GREMILLET, la question des nouvelles techniques génomiques. C'est un point sur lequel il faudra naturellement revenir. Le fait que notre Premier ministre soit Michel Barnier, parfait connaisseur des arcanes de l'Union européenne, sera une aide tout à fait précieuse pour relever tous ces défis et répondre aux attentes du monde agricole.

Notre travail commence dès aujourd'hui et pourra se poursuivre pour les mois à venir.

Je voulais terminer mon propos en vous disant que ma porte sera toujours ouverte pour quiconque souhaitera faire progresser notre agriculture.

Je serais heureuse, à présent, chers sénateurs, de répondre à vos questions.

Je vous remercie.

*